



Introduction à l'éthique partie 2

Les théories morales

La morale est une question essentielle en philosophie. Elle en a accompagné toute l'histoire depuis l'Antiquité et elle paraît même en constituer le couronnement. A défaut, elle apparaît toujours en creux ou en esquisse comme un motif obligé, même si le projet n'est jamais vraiment accompli (comme chez Descartes ou chez Sartre par exemple)¹.

Ce statut particulier de la morale en philosophie tient à une idée simple : pour bien agir il faut bien penser — ce qui revient à dire, que c'est pour bien agir qu'il faut bien penser. On retrouve ici l'idée grecque de la philosophie : l'éthique est la fin de la philosophie, elle-même définie comme sagesse. Si l'on pouvait être heureux (épicurisme) ou vertueux (stoïcisme) sans pratiquer la philosophie, la philosophie serait inutile. Vivre bien (*eu zên*) est la fin de la vie humaine et c'est à l'apprentissage de cette fin qu'est entièrement dévolue la philosophie (apprendre à mourir, apprendre à jouir du moment présent, etc.).

Mais peut-être cette intégration de la morale à la philosophie a aujourd'hui perdu son évidence. La philosophie ne se définit plus comme un art de vivre² et l'éthique s'est affranchie du champ philosophique. Qu'est-ce donc que réfléchir philosophiquement à la morale quand la philosophie n'est plus aussi certaine de sa visée (bien vivre) et que, par ailleurs, elle a perdu son autorité morale ? Que fait ou que peut faire la philosophie quand elle réfléchit à la morale ? Autrement dit, que peut moralement la philosophie morale ?

On peut d'emblée préciser ce que peut et ne peut pas faire la philosophie. Ce qu'elle ne peut pas faire, c'est évidemment enseigner la morale. Pour toutes sortes de raisons, et notamment parce que la philosophie est constitutivement un discours réflexif et/ou critique (elle introduit donc de la distance, là où l'enseignement de la morale exige une adhésion) et que, comme le dit, Hegel elle « doit se garder de vouloir être édifiante (*erbaulich sein zu wollen*) »³. Le but de la morale est peut-être d'être édifiante (élever l'âme, perfectionner l'esprit, inspirer le cœur, transfigurer par l'amour) et, pour ce faire, d'édifier un idéal (Durkheim, *Introduction à la morale*, 1917), alors que le but de la philosophie morale dans la philosophie moderne reste critique. Pas davantage on ne doit attendre de la philosophie qu'elle règle, même conceptuellement, tous les problèmes éthiques de la société. Qu'il soit clair ainsi que le philosophe :

- (a) ne peut prétendre posséder la vérité dans le domaine éthique ;
- (b) ne peut juger à la place des individus ;
- (c) évaluer les pratiques éthiques aussi bien individuelles que sociales.

Donc il n'a ni un savoir éthique supérieur et ni un droit de jugement. Par ailleurs, le philosophe n'est pas un sage. Le sage est si l'on veut l'idéal philosophique du philosophe, mais aucun

¹ Chez Descartes la sagesse visée par la philosophie doit contenir et promet une morale définitive (cf. Lettre-préface aux *Principes de la philosophie*). Mais le philosophe n'a laissé, en fait, qu'une morale par provision et des textes (*Discours de la méthode*, III ; *Lettres* ; *Passions de l'âme*) qui abordent des questions morales (le souverain bien) sans s'unifier dans un système ou un traité (comme son contemporain Malebranche).

Sartre annonçait à la fin de *L'être et le néant* que son prochain ouvrage porterait sur la morale, mais il n'écrira jamais sa morale.

M. Serres a souvent dit qu'il aspirait à pouvoir écrire une morale, sans jamais s'y résoudre.

² Cf. Pierre Hadot, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?* Folio, 1995.

³ Préface de la *Phénoménologie de l'esprit*.

La science, ce que doit être la philosophie pour Hegel, est le contraire du piétisme, du sentimentalisme : le sérieux de la pensée enveloppe plutôt le rapport au négatif.



maître de sagesse n'a jamais prétendu être parfaitement sage (ni Socrate, ni Epicure)⁴ : la sagesse est un horizon et l'effort de toute une vie, l'idéal d'une vie.

Ce que peut en revanche la philosophie c'est :

- (1) Contribuer à l'élaboration d'un savoir éthique — ce qui ne veut pas dire une science morale ou une science de l'éthique ;
- (2) Offrir des outils conceptuels à l'individu pour mieux dégager les enjeux éthiques des situations pratiques ;
- (3) Contribuer à la culture démocratique des sociétés libérales.

En effet, pour préciser ce dernier point, en régime démocratique qui est la culture dans laquelle nous pensons et agissons, la vérité ne s'impose pas et la philosophie peut seulement prétendre éclairer les débats éthiques de la société contemporaine. Le philosophe intervient dans le débat éthique, il ne l'arbitre pas.

Mais notre point de départ pourtant prudent ou modeste est peut-être lui-même biaisé. On feint de croire qu'il y aurait, d'un côté la morale, et de l'autre la philosophie, alors que toute philosophie implique une visée morale et que toute conduite morale repose sur des principes élaborés philosophiquement — il y a ainsi plusieurs manières de définir ce qui est moral et ce qui ne l'est pas. Autrement dit, d'une part le pratique (action) et le théorique (principes) sont constamment mêlés ; d'autre part il y a une multiplicité d'approches philosophiques (principes) de la morale. Ce qui constitue un 4ème intérêt possible :

4) prendre conscience de la richesse et de la complexité de la réflexion morale, hier et aujourd'hui⁵. En effet, nous disposons tous d'intuitions morales qui nous permettent d'agir ou de justifier la valeur éthique de nos actions et de résoudre des problèmes moraux. Ces intuitions morales s'appuient sur des notions acquises souvent de manière inconsciente, avec l'éducation et la socialisation (famille, école, société, expérience). Mais ces notions elles-mêmes ont une histoire ou ont des sources diverses dont il n'est pas inutile de prendre conscience pour rendre à nos choix moraux leur cohérence et leur justification. En effet :

/a/ On peut considérer qu'il est essentiel de pouvoir rendre raison de nos décisions, de nos actions : selon quelle valeur, quel principe on peut justifier sa position éthique — parce que la morale ne peut pas être délogée de toute raison.

/b/ Cela fait apparaître aussi que chaque système éthique a ses limites ou ses "angles morts" pour ainsi dire, ce qui permet au sujet moral de pouvoir exercer un regard critique sur ses propres intuitions morales qui sans cela risquent de s'imposer comme des préjugés

/c/ Sur le plan théorique, cela permet d'envisager pour chaque système éthique des procédures argumentatives de justification.

Autrement dit, le rapport entre la philosophie et la morale tourne autour de la question de la rationalité éthique. Peut-on fonder nos croyances morales et comment ? S'agit-il même de croyances ? Y a-t-il des principes d'évaluation éthique absolus ou intangibles, ou bien faut-il accepter de reconnaître qu'il y en a de nombreuses zones grises qui demandent peut-être d'adopter une autre manière de raisonner sur les questions éthiques, qu'on peut appeler avec J. Rawls, la méthode de « l'équilibre réfléchi » ?⁶

⁴ Il ne faut pas confondre la légende et la vie des philosophes.

⁵ Principalement du fait de la technoscience. Nous nous permettons de renvoyer à notre article NXU <http://nxu-thinktank.com/ethique-et-nbic/>.

⁶ Il s'agit de prendre des principes théoriques d'évaluation et de les mettre à l'épreuve de situations concrètes pour vérifier si l'on est prêt à en assumer et à en défendre toutes les implications.

Par exemple, il est raisonnable et légitime de poser en principe le caractère sacré de la vie humaine. En vertu de ce principe, un individu peut être amené à justifier sa position contre l'avortement : c'est pour la même raison qu'il s'oppose à l'avortement et qu'il déclare la vie humaine sacrée. Pour voir si cette position morale forte passe le test de l'équilibre réfléchi, on peut poser à cet individu une série de questions : est-il



Schématiquement on peut dire que les éthiques (théories éthiques) se distinguent selon l'objet (action ou personne) et le principe (règle) qu'elles privilégient. On a pris l'habitude, depuis Moore (*Principia Ethica*) pour bien situer les différentes approches possibles de la morale telles qu'elles ont été formulées au cours de l'histoire de la philosophie⁷ de recourir aux expressions de « conséquentialisme », « déontologisme », et « éthique des vertus ».

Ainsi la morale prend pour objet soit l'action, soit la personne. Dans un cas, la morale consiste à bien agir, dans l'autre à s'améliorer soi-même. Dans un cas la morale est plutôt un rapport à autrui, dans l'autre plutôt un rapport à soi. Ici la morale se juge à la transformation de l'individu, là à la manière de se comporter vis-à-vis d'autrui. On peut même alors nommer proprement « morale » l'éthique centrée sur l'action, et « éthique » la morale centrée sur la personne — nous reviendrons plus loin sur ce rapport "morale et/ou éthique".

Mais il y a pour la morale deux manières de faire de l'action son objet. L'intuition morale (l'intuition de ce qui est moral) dans l'action peut se porter soit vers ses conséquences soit, au contraire, vers la règle qui la justifie. Le conséquentialisme s'intéresse exclusivement, comme le nom l'indique, aux conséquences de l'action. Autrement dit, toute action produit des effets comme tout événement. Mais les effets de l'action ne sont pas comme les effets d'une cause naturelle : elles possèdent une dimension morale. Ou plutôt c'est à l'aune des conséquences qu'on mesure la moralité d'une action. Tout conséquentialisme n'est pas éthique — on peut concevoir un conséquentialisme esthétique ou épistémologique⁸. Le conséquentialisme éthique juge la valeur éthique de l'action à sa conséquence qui, en l'occurrence est le bien-être des individus affectés par cette conséquence : la conséquence est la valeur morale de l'action et le bien-être est la valeur morale de la conséquence. L'utilitarisme (sous différentes versions) est la forme de conséquentialisme éthique la plus connue et la plus aboutie.

Le déontologisme procède à l'inverse : son hypothèse fondamentale est que nos actions reposent sur des obligations qui ont un caractère absolu et que la valeur morale de l'action consiste précisément dans l'accomplissement du devoir, indépendamment des conséquences de l'action. Une action est morale si c'est l'action que l'individu doit accomplir c'est-à-dire que tous les hommes doivent mutuellement accomplir. Le déontologisme le plus connu est le kantisme.

objet	action	personne
principe	conséquentialisme vs déontologie	éthique des vertus
type	morale théorie morale	éthique anti théorie morale

Mais il y a une autre manière d'envisager le problème moral. Pour elle, il est impossible et

contre :

- l'avortement, même si la vie de la mère est en danger ?
- le suicide assisté pour les cas de cancer en phase terminale ?
- toute guerre ?

S'il croit qu'il y a de cas où l'avortement est justifié, où l'euthanasie est acceptable, où la guerre est juste, il doit alors pouvoir produire les raisons qui le conduisent à nuancer son principe et éventuellement à modifier sa formulation initiale. La méthode de l'équilibre réfléchi devient alors un moyen d'entrer en possession de ses principes et de faire progresser nos intuitions morales et permettre ce qu'on peut aussi appeler un "constructivisme moral", peut-être seule forme possible d'un savoir moral.

⁷ Etant entendu que la philosophie elle-même ne fait en somme que formaliser les intuitions morales ordinaires, ce que dira Kant à sa façon (*Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1^{ère} section).

⁸ Ainsi la valeur d'une action sera jugée à sa capacité à embellir ou à connaître le monde — mais alors se pose le rapport entre valeur éthique et valeurs esthétique ou épistémologique



assez vain d’espérer pouvoir formuler des principes généraux de moralité de l’action, soit par la conséquence soit par le devoir, mais l’essentiel en morale concerne le caractère de l’individu, ses dispositions personnelles, y compris affectives, et les situations toujours singulières de l’action. C’est la personne qui est au cœur de l’évaluation morale. Ce parti-pris est celui de l’éthique des vertus.

	Constructivisme moral conséquentialiste	Constructivisme moral déontologique	éthique des vertus
valeur morale	conséquences de l’action	devoir	caractère de l’individu en situation

Voici comment R. Ogien résume les différences entre le déontologisme le conséquentialisme et l’éthique des vertus :

« 1. Déontologie

Pour la déontologie, la question morale principale est : “Que dois-je faire ?” En réponse, elle nous prescrit de respecter personnellement certaines règles d’action générales comme tenir ses promesses ou ne pas mentir, même lorsque c’est au détriment de nos désirs ou de nos intérêts matériels et quelles que soient les conséquences sur l’état du monde en général.

2. Conséquentialisme

Pour le conséquentialiste, la question morale principale est : “Quel est le meilleur état du monde ?” Il nous demande d’œuvrer à la promotion du plus grand bien possible. Si, en en respectant pas personnellement les règles d’action que les déontologiques prescrivent, comme ne pas mentir ou tenir ses promesses, on aboutit à plus de bien et à moins d mal dans le monde en général, alors il est juste de ne pas les respecter. Ce qui compte le plus pour lui, du point de vue moral, c’est que le monde s’améliore ou ne se détériore pas en général, et non la “pureté morale” de chacun en particulier.

3. Ethique des vertus

L’ami des vertus est moins engagé dans le monde, plus dirigé vers lui-même. Il ne se demande pas en priorité “Que dois-je faire ?” ou “Quel est le meilleur état du monde ?” mais “Quel genre de personne dois-je être ?” et plus techniquement : “Quel genre de caractère est-il bon de posséder ?” Pour apparaître comme une théorie morale indépendante du conséquentialisme et de la déontologie, ou non subordonnée à ces dernières, elle doit affirmer qu’être vertueux est le but ultime de la morale et non pas seulement un bon moyen d’agir justement ou de faire en sorte qu’il y ait le plus de bien possible dans l’univers »⁹.

On peut encore décrire autrement ces trois approches de l’éthique en distinguant entre les éthiques du juste et les éthiques du bien. On peut faire soit du juste soit du bien l’objet final de l’évaluation éthique — ce qui implique que les deux notions ne sont pas synonymes. Est moral ce qui est juste ou ce qui est bon.

⁹ L’éthique aujourd’hui, Folio, 2007, p. 62-63.



Dans l'éthique du juste, l'idéal moral prend la forme d'un commandement. L'action est morale si elle respecte ou obéit strictement à une règle. Les agents moraux doivent mettre en pratique cette règle pour agir moralement. Par exemple, le *Décatalogue* est une éthique du juste (« Tu ne tueras point »...). L'individu prend ce commandement comme règle d'action à laquelle il soumet sa conduite, sans exception. Ainsi l'agent moral ne doit pas consulter son désir mais il doit seulement suivre la règle, obéir à la loi. Si l'individu déroge à la règle son action est injuste c'est-à-dire immorale, juste et morale dans le cas contraire.

Mais le conséquentialisme est aussi une éthique du juste — et pas seulement le déontologisme. Ici la règle impérative d'action porte sur l'exigence de calculer les conséquences de l'action pour le bonheur du plus grand nombre, c'est-à-dire de la plus grande somme de biens possibles. Dans les deux cas (déontologique et conséquentialiste), d'une part le désir des agents n'est pas pris en compte et les problèmes éthiques se posent comme des cas de conscience. Les individus sont exposés (sinon de fait soumis) à un déchirement entre leurs désirs, leurs inclinations personnelles et ce qu'ils savent devoir faire (agir conformément à la règle). D'autre part ils suivent scrupuleusement une règle : agir dans le respect d'une loi (déontologisme) ou en cherchant toujours à maximiser la somme de biens et à minimiser la somme de maux (conséquentialisme utilitariste).

Au contraire dans les éthiques du bien (aristotélisme, épicurisme), l'idéal moral prend la forme d'un objectif attractif. L'idéal éthique est un idéal de vie, ou la vie éthique est un idéal de vie qui correspond à un désir réfléchi qu'on appelle « bien ». Le bien est le but ultime de la vie (*telos*) : les agents éthiques cherchent à atteindre ce but et, s'ils l'atteignent, considèrent qu'ils ont pleinement accompli une vie humaine. Autrement dit ils mènent une vie bonne, c'est-à-dire heureuse. Bien vivre (*eu zên*) est la fin de l'éthique (du bien) : éthique des vertus.

Schématiquement, on peut dire que la morale des Anciens est une éthique des vertus (donc la morale antique est essentiellement une éthique) et que la morale des Modernes est une éthique des règles générales (l'éthique des modernes est essentiellement une morale). Ou encore, « les Anciens auraient donné la priorité au bien (c'est-à-dire au désirable) sur le juste (c'est-à-dire à ce qu'on doit faire) et leur "éthique" serait "attractive" pour cette raison. Les Modernes auraient fait le contraire. Pour eux, le juste aurait la priorité sur le bien et, en ce sens, leur éthique serait impérative »¹⁰.

Ethiques du juste = obligatoire	=	Ethiques du bien = désirable
déontologisme conséquentialisme	et	éthique des vertus
idéal moral impératif		idéal moral attractif
Devoir		Modèle à imiter
règle de la raison		désir réfléchi
morale des Modernes		morale des Anciens

¹⁰ *Id.*, p. 61.



Bibliographie

Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*

Hegel, *Phénoménologie de l'esprit*

- 1995 : Pierre Hadot, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Folio

- 2007 : R. Ogien, *L'éthique aujourd'hui*, Folio

Laurent Courmarie